



Rythmes scolaires : les enseignants d'Angers s'adressent aux parents d'élèves !

La municipalité d'Angers vient de décider les nouveaux rythmes scolaires pour l'an prochain :

En élémentaire

Calendrier des rythmes scolaires en élémentaire. Le tableau est divisé en deux colonnes de jours (Lundi à Vendredi) et deux sections de temps (matin et après-midi). Les activités sont colorées : orange pour la classe, rouge pour le déjeuner, vert pour la garderie, et rose pour les activités périscolaires.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07:00 - 08:45	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN
08:45 - 12:00	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
12:00 - 13:00	Déjeuner et pause du midi	Déjeuner et pause du midi	GARDERIE de 13h à 15h30	Déjeuner et pause du midi	Déjeuner et pause du midi
13:00 - 14:45	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
14:45 - 16:00	Activités périscolaires gratuites			CLASSE	Activités périscolaires gratuites
16:00 - 18:00	Étude, Garderie	Étude, Garderie		Étude, Garderie	Étude, Garderie
18:00 - 18:30	BANDIÈRE DU SOIR	BANDIÈRE DU SOIR		BANDIÈRE DU SOIR	BANDIÈRE DU SOIR

En maternelle

Calendrier des rythmes scolaires en maternelle. Le tableau est divisé en deux colonnes de jours (Lundi à Vendredi) et deux sections de temps (matin et après-midi). Les activités sont colorées : orange pour la classe, rouge pour le déjeuner, vert pour la garderie, et rose pour les activités périscolaires.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07:00 - 08:45	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN	GARDERIE DU MATIN
08:45 - 12:00	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
12:00 - 13:00	Déjeuner et pause du midi	Déjeuner et pause du midi	GARDERIE de 13h à 15h30	Déjeuner et pause du midi	Déjeuner et pause du midi
13:00 - 14:45	Activités périscolaires gratuites	Activités périscolaires gratuites		Activités périscolaires gratuites	Activités périscolaires gratuites
14:45 - 16:00	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16:00 - 18:00	Étude, Garderie	Étude, Garderie		Étude, Garderie	Étude, Garderie
18:00 - 18:30	BANDIÈRE DU SOIR	BANDIÈRE DU SOIR		BANDIÈRE DU SOIR	BANDIÈRE DU SOIR

La grande majorité des enseignants est opposée à ces nouveaux rythmes. Voici pourquoi :

- 1) **Les horaires en maternelle et en élémentaire sont différents.** Dans toutes les écoles primaires, regroupant des enfants de la petite section au CM2, il y aura deux horaires différents en fonction des classes. C'est aberrant. Comment fera-t-on par exemple dans les classes de Grande Section – CP ?
- 2) **Les enfants de maternelle reprendront la classe à 14 h 45** après une coupure de 2 h 45 (1 h 45 pour manger, puis une heure de TAP). Le retour en classe l'après-midi se fera dans des conditions d'excitation qui empêcheront tout travail efficace. Aujourd'hui, les enseignants des tous petits qui font la sieste prennent des groupes de grands, ce qui permet un travail plus efficace en petits groupes. On appelle ça le décloisonnement. À partir de l'an prochain, ce sera impossible.
- 3) Pour les enfants d'élémentaire (du CP au CM2), il y aura encore **une alternance entre journée longue et journée courte**. Or, cette année, l'alternance a posé, entre autres, de gros problèmes aux enfants pour se repérer dans le temps.
- 4) **Les familles d'enfants de maternelle qui avaient l'habitude de récupérer leurs enfants à la fin des cours, avant les TAP, ne le pourront plus.** Elles devront impérativement attendre 16 h 45. Ce sera la même chose pour les enfants d'élémentaire qui ont des frères et sœurs en maternelle. À moins de faire deux déplacements, ils devront attendre 16 h 45.
- 5) **Les enfants de maternelle vont être obligés de participer aux TAP.** En effet, quelle famille pourra les garder à la maison entre 13 h 45 et 14 h 45 et les ramener à l'école ensuite ?

Pour nous, enseignants, la priorité pour les rythmes scolaires, c'est d'abord le temps d'enseignement. Celui-ci doit être régulier, les journées de classe raccourcies. Or ce qu'on veut nous imposer tient d'abord compte des problèmes d'organisation des TAP (recrutement des animateurs, durée des activités périscolaires...).

Dans chaque école, il existe un Conseil d'École qui rassemble les enseignants et des parents élus par l'ensemble des familles.

La nouvelle municipalité avait promis de tenir compte de l'avis de tous pour décider des rythmes scolaires. On pouvait donc s'attendre à ce qu'elle tienne compte de l'avis des Conseils d'Écoles. Mais après les élections, la mairie a clairement annoncé que leur avis n'était que consultatif. Le pire, c'est qu'elle n'a même pas pris la peine de faire semblant de les consulter : les nouveaux rythmes ont été annoncés à la presse alors que les Conseils d'Écoles venaient tout juste de se réunir.

La municipalité prétend avoir tenu compte des remontées de la consultation par internet et par questionnaire qu'elle a initiée (bien que les questionnaires ne faisaient aucunement référence aux scénarios présentés aux écoles !). Elle affirme avoir rencontré tous ceux qui le lui ont demandé. Mais l'avis des enseignants, très majoritairement opposés aux rythmes que la mairie a décidé d'imposer, a manifestement été considéré par la municipalité comme secondaire.

C'est pour toutes ces raisons, de forme et de fond, que nous avons décidé d'appeler les enseignants et les parents à **manifester devant la mairie d'Angers mercredi prochain 18 juin à partir de 14 h 30.**

Par ailleurs, les enseignants des écoles d'Angers seront en grève à partir du jeudi 19 juin. Les grévistes décideront au cours d'une Assemblée Générale qui se tiendra le jour même de reconduire ou non la grève le lendemain.

Nous sollicitons le soutien des familles à notre mouvement de protestation. Nous engageons cette lutte dans l'intérêt de l'école et de nos élèves. Nous vous appelons à vous joindre à nous pour exiger d'arrêter les frais et revendiquer :

- les mêmes horaires en maternelle et en élémentaire.
- les mêmes horaires tous les jours de la semaine.
- pas d'allongement imposé de la pause méridienne.

**Participez au rassemblement organisé
mercredi prochain 18 juin à 14 h 30
devant la mairie d'Angers**

~ ~ ~

**Soutenez la grève des enseignants
à partir du jeudi 19 juin**